

## COOPÉRER POUR ENTREPRENDRE



Alain Riou, responsable du pôle comptable et Emmanuelle Chaplout chargée de mission sont aussi cogérants d'Odyssee Création.

**Créée en 2008, la Scop Odyssee Création, dont le siège est à Romorantin-Lanthenay, propose une autre façon d'entreprendre : en Cdi avec le statut d'associé de la coopérative. Une formule sécurisante offrant une grande liberté d'action.**

**R**attachée à l'Economie Sociale et Solidaire, Odyssee Création est une coopérative d'activités et d'emplois (CAE), entreprise mutualisée ayant un statut légal. « *En Coopérative d'Activités et d'Emploi, le pilotage et les décisions pour la vie de la structure sont collectives ! 1 associé = 1 voix* » explique Emmanuelle Chaplout chargée de mission accompagnement des entrepreneurs, développement et partenariat.

Les coopérateurs ont des profils variés mais avec une forte proportion de demandeurs d'emplois (64 %) et de + de 50 ans (37 %). La moyenne d'âge est ainsi de 47 ans parmi les 140 personnes accompagnées en 2021.

Issus d'Indre-et-Loire à 46 % puis du Loir-et-Cher 29 %, les entrepreneurs coopératifs sont pour un tiers d'entre-eux en Contrat d'appui aux projets d'entreprise (CAPE), phase préalable de test pouvant durer 36 mois, précédant la signature d'un Contrat d'entrepreneur salarié Associé (CESA). Les activités sont variées mais on note que l'audit-conseil, le diagnostic immobilier, l'informatique, le commerce ou la formation (Odyssee est labellisée Qualiopi) sont dominants. En CAE, nul besoin de créer son entreprise, la structure porte l'activité et assure la gestion administrative et comptable : règlement des cotisations sociales, reversement de la TVA, facturation, gestion des fiches de paie... « *Notre CA 2021 (2,830 M€) est la somme de l'activité de nos 140 entrepreneurs qui ont toute latitude pour se développer* » détaille Alain Riou en charge du pôle comptable. Responsable de leur marge, les porteurs de projets bénéficient d'un accompagnement et d'ateliers collectifs assurés par l'équipe de sept permanents.

Prestataire pour la Région dans le cadre du dispositif « Pass Création », Odyssee Création souhaite renforcer sa visibilité en 2022. « *Nous consolidons notre maillage régional avec une présence à Montlouis-sur-Loire (au tiers-lieu Le Rubixco) et à Saint-Jean-de-la-Ruelle (pépinière d'entreprises) et continuons à innover dans notre accompagnement* » insiste Emmanuelle Chaplout.

Depuis sa création, Odyssee Création a accompagné 503 entrepreneurs qui ont généré 17,721 M€ de CA. Elle a permis la naissance et l'envol de la CAE Novabat (bâtiment, ingénierie, environnement). Elle possède enfin une filiale Voyage.

[www.odyssee-creation.coop](http://www.odyssee-creation.coop)

## ROMPRE L'ISOLEMENT AVEC LE CLUB DES CRÉATEURS



François Marchand, président du Club des créateurs, croit beaucoup dans la force du réseau.

**Créé en 2001 avec l'appui de la CCI 41, le Club des créateurs et repreneurs d'entreprises du Loir-et-Cher démontre au quotidien son intérêt pour développer son réseau, partager son expérience et mettre en œuvre une gestion anticipatrice.**

**E**n cette période difficile, le club des créateurs prend toute sa place en permettant aux jeunes entreprises de mieux connaître leur environnement et ce que peuvent leur apporter les organismes ou acteurs de la vie économique. Il leur permet de ne pas être seul et d'élargir progressivement leur réseau mais aussi d'échanger avec d'autres créateurs qui partagent les mêmes préoccupations et le même langage » explique François Marchand président du Club depuis 2006.

Le dirigeant de FM Conseil, agence immobilière à La Chaussée-Saint-Victor est convaincu de l'importance de ce type de structure offrant un cadre d'échanges et d'accompagnement pour une cotisation modeste (100 € par an). Le taux de pérennité des adhérents passés par le Club est ainsi de 80 % à trois ans. C'est aussi une belle école d'entrepreneurs pour prendre des responsabilités dans le monde économique. Richard Ramos, l'un des créateurs du Club (avec Joseph Bertoli) en 2001 est ainsi devenu député du Loiret tandis que trois juges du tribunal de commerce de Blois sont issus de ses rangs. (1)

### Une culture de gestion

Aujourd'hui, le club réunit une trentaine de membres de tous horizons et tous secteurs d'activités mais majoritairement des TPE. Ils se rencontrent au moins une fois par mois, dans une ambiance où la convivialité est de mise, autour d'une thématique concrète les concernant : RGPD, importance des réseaux sociaux, la responsabilité civile du chef d'entreprise... Après celle du Sénat avant la COVID-19, une visite de l'Assemblée nationale est prévue prochainement.

« *La CCI 41 est un appui majeur depuis notre création tant sur le plan administratif et logistique que des services proposés qui sont toujours pertinents et documentés à l'image de Vincent Devore dans le domaine juridique* » conclut François Marchand.

(1) Isabelle Bordeaux, Pascal Chopin et François Marchand.

[www.clubdescreateurs41.com/](http://www.clubdescreateurs41.com/)